



11/03/2019

ÉDITO

©



Chers amis,

L'année 2018 s'est terminée par une contestation populaire sans précédent. L'exécutif mis à mal, le chef d'état a lancé le Grand Débat en y associant les représentants des collectivités territoriales, mais rien ne garantit que le lien entre les Français et le politique puisse si facilement se réparer.

A la marge de ce débat ressort toute l'utilité du système parlementaire bicaméral (2 chambres) et notamment de la fonction essentielle prise par le Sénat, de par sa stabilité, en cas de crise.

Je regrette le temps perdu par le Gouvernement à ne pas entendre le désarroi des élus du terrain, je citerai le mal être des territoires éloignés des centres de décision, les problèmes de développement économique, la réduction du service public, la fracture numérique...

Dès l'automne, le Sénat avait pourtant mis en garde l'exécutif à propos de la baisse du pouvoir d'achat, de l'augmentation des taxes sur le carburant, des prélèvements obligatoires sur les retraites.

Le Gouvernement restait sourd aux propositions du Sénat lors du vote de la loi de finances mais subitement, confronté à la violence de la rue, bien que le processus budgétaire était quasi achevé, il annonçait des milliards de dépenses nouvelles.

Ces événements ont mis lourdement en doute la confiance faite aux élus nationaux. J'ose espérer que le Grand Débat National ne sera pas instrumentalisé, mais bien suivi de mesures concrètes en faveur de nos citoyens et de nos territoires.

Pour ma part, j'ai profité de la suspension des travaux parlementaires en janvier pour venir à votre rencontre, notamment à l'occasion des cérémonies de vœux et veiller à entretenir ce lien qui nous unit.

Cette lettre illustre une partie de mon action pendant les 6 derniers mois.

L'ordre du jour des prochains mois sera chargé, par la campagne des européennes, mais aussi par les nombreux textes promis par le Gouvernement et par ceux rendus obligatoires après l'analyse du grand débat national.

Vous pouvez compter sur mon engagement à vos côtés et sur mon action pour la réussite de notre pays et de notre région !

Bien à vous,

Catherine FOURNIER

AU SENAT EN SEANCE PUBLIQUE

Question d'actualité "l'exclusion des ports français du corridor Mer du Nord-Méditerranée"

Le 2 octobre 2018 "Ma question s'adresse à Mme la ministre chargée des transports. Mon propos porte sur la proposition rendue publique le 1/8/2018 du nouveau règlement européen qui **exclut TOUS les ports français du corridor « Mer du Nord-Méditerranée » pour le fret maritime, reliant l'Irlande à l'Europe Continentale.**

Jusqu'à présent, la majeure partie de ce trafic passait par les ports du Royaume-Uni. Dans la perspective du Brexit, la commission européenne envisage le retour des barrières douanières dans les ports britanniques et anticipe ainsi la nécessité pour les Irlandais de remanier leurs itinéraires de fret maritime.

Cette situation est pour nous une opportunité à saisir, elle peut donner un nouvel élan aux ports français et ainsi renforcer leur attractivité. Si elle est maintenue, cette révision fera des ports du Benelux, comme Anvers ou Rotterdam, les grands gagnants du Brexit.

Vous concevez bien sûr Madame La Ministre que cette décision serait inacceptable....



LIRE LA SUITE

Mon amendement additionnel à l'article 31 du projet de loi



Le 10 octobre, m'adressant à Madame PENICAUD, Ministre de la Justice sur le projet de loi "programmation 2018-2022 et réforme pour la Justice" je présente un amendement qui a pour objet de modifier le code de procédure pénale, **afin de permettre la poursuite des opérations policières et judiciaires dans une langue maîtrisée par l'individu** et non plus dans la langue qu'il déclare comprendre.

J'avais déjà alerté le Ministre de l'Intérieur le 20 juin dernier lors de la discussion du pjl « Pour une immigration maîtrisée et une intégration réussie »

En effet, actuellement lors de l'interpellation d'un étranger déclarant comprendre uniquement une langue rare, il est légalement impossible de procéder aux investigations, puisque les forces de l'ordre ne peuvent, ni

procéder à la notification des droits dans le cadre d'une garde à vue ou d'une audition libre, ni procéder à une audition, dans la langue que la personne déclare comprendre....

LIRE LA SUITE

Débat sur le financement de l'accompagnement médico-social des personnes handicapées



Le 31 octobre 2018 m'adressant à Madame CLUZEL, Secrétaire d'Etat Chargée des personnes handicapées **"Ma question porte sur l'article 40 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019, qui ouvre le droit aux familles à un bilan d'intervention précoce et de dépistage des troubles du neuro-développement de l'enfant.**

Grandement attendue par les familles Edouard Philippe a annoncé le 6 avril dernier « une stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro développement », il semble que cette mesure, pourtant animée des meilleures intentions, fasse l'objet de réactions fondées.

La première concerne le champ retenu. Les « troubles du neuro-développement » ont l'avantage d'englober sous un même terme les formes diverses du handicap d'origine neurologique. **Ils présentent néanmoins le risque d'une assimilation contreproductive entre troubles du spectre de l'autisme, troubles de l'apprentissage, troubles de l'attention et troubles de la déficience intellectuelle.**

Les âges de détection des handicaps et les réponses à leur apporter ne sont pas, par définition, les mêmes.

L'article 40, en proposant une réponse trop globale, manque « in fine son objectif ».

La deuxième concerne l'acteur chargé de l'organisation de ce bilan **d'intervention précoce**. L'article 40 vise les centres d'action médico-sociale précoce, les centres médico-psychologiques, mais aussi les établissements de santé psychiatrique. Ce dernier ne cesse d'inquiéter les familles, qui peinent encore aujourd'hui à faire reconnaître que le handicap neurologique ne doit pas être traité comme la maladie mentale. L'inquiétude et les craintes liées à l'histoire des pratiques en France, notamment à la psychanalyse resurgissent et je fais référence à l'excellent rapport réalisé par Valérie Létard lors de la mise en place du plan autisme en 2011...

Dans sa réponse, la Ministre se fait rassurante et confirme que la délégation ministérielle totalement mobilisée veillera à l'intervention très précoce chez l'enfant (élargir le niveau d'alerte aux crèches, aides maternelles..), à l'organisation de bonnes pratiques au travers des plateformes des ARS et à une formation adaptée des praticiens.

LIRE LA SUITE

J'interviens dans la discussion générale sur le pjl finances de la sécurité sociale 2019



Le 12 novembre 2018, porte parole du groupe UC j'interviens au nom du groupe UC devant la Ministre de Santé "Notre Collègue Jocelyne GUIDEZ a présenté il y a quelques instants l'avis général du groupe Union Centriste sur le PLFSS 2019 et je rejoins ses conclusions.

Toutefois, je souhaiterais aborder deux points dont je partage l'intention, mais pour lesquels **la compensation financière m'inquiète quant à l'équilibre des budgets à venir.**

Il s'agit de l'article 7 qui porte sur l'exonération de cotisations sociales des salariés ayant recours aux heures supplémentaires et complémentaires, et d'autre part, de l'article 8 qui porte sur la transformation en 2019 du CICE et du CITS, en baisse pérenne de cotisation sociale pour les employeurs.

A propos de l'article 7, il réintroduit de manière édulcorée l'exonération sociale mise en œuvre par la loi TEPA (Loi en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'Achat) entre 2007 et 2012. Celle-ci prévoyait l'exonération fiscale, l'exonération sociale des salariés ainsi que l'exonération patronale.

Ici, l'exonération des heures supplémentaires porte uniquement sur la part salariale des cotisations d'assurance vieillesse de base et complémentaire.

Cette mesure, prévue pour le 1er septembre 2019, devrait concerner l'ensemble des salariés à temps complet ou à temps partiel du secteur privé ainsi que les agents des trois fonctions publiques, qu'ils soient titulaires ou non, soit près de 9 millions de personnes au total. Ce qui mobiliserait 2 milliards d'euros en année pleine.

Notons que 69% des ouvriers, 47% des employés, 40% des professions intermédiaires et 22% des cadres ont recours aux heures supplémentaires. Les salariés et employés en seront donc les premiers bénéficiaires.

Ce dispositif en faveur des salariés leur permettra en moyenne d'améliorer leur pouvoir d'achat de 200€ par an. **Il convient cependant de s'assurer qu'ils en seront tous bénéficiaires. Aussi je proposerai un amendement de précision à ce propos.**

Monsieur le Ministre, Madame la Ministre comme le relevaient avant moi mes collègues, il semble que ce budget ait été équilibré au rabais en proposant la désindexation des prestations sociales.

Si je salue l'intention de l'exonération proposée, je regrette amèrement qu'elle soit compensée en ponctionnant le pouvoir d'achat des retraités et des familles....

LIRE LA SUITE

J'interviens en nouvelle lecture du projet de loi de la Sécurité Sociale pour 2019

Le 29 novembre j'interviens pour explication de vote, au nom du groupe UC "Au moment de son dépôt, ce projet de loi comportait 58 articles ; le texte qui a été adopté par l'Assemblée nationale, 87 ; celui que le Sénat a adopté le 20 novembre 95, dont 49 ont été votés conformes, soit plus de la moitié du texte. Nous avons modifié 30 articles, nous en avons supprimé 8 et ajouté 25. Aussi, j'invite le gouvernement à agir dans l'avenir avec plus de mesure lorsqu'il touchera à des dispositifs ayant des conséquences, naturellement et malheureusement, exacerbées dans les outremer".....

"J'ajoute que les dérives très inquiétantes du mouvement des gilets jaune, en particulier à la Réunion, témoignent d'une **situation sociale infiniment préoccupante**. Nous regrettons comme le soulignait le rapporteur général que ce **PLFSS ne soit désormais plus à l'équilibre en raison de l'adoption de deux amendements du gouvernement. Cela est troublant lorsqu'on se rappelle que vous nous avez reproché l'adoption de mesures coûteuses.**

Nous regrettons que l'Assemblée nationale n'ait pas suivi la position du Sénat, notamment sur l'atténuation de l'effet de seuil de la CSG pour les retraités qui passeraient du taux nul au taux réduit de 3,8%. Nous estimons que le rétablissement du forfait de réorientation des urgences ne va pas dans le bon sens. Cependant, certaines mesures proposées par le Sénat ont été conservées. Je pense notamment à l'alignement sur six ans de la fiscalité sur les alcools forts dans les outremer, sur celle en vigueur dans l'hexagone, ou encore à la possibilité de prescription du médecin coordonnateur des Ehpad.

Sages, nous le sommes également lorsque nous légiférons en vertu de notre mandat et dans le respect de notre constitution.

Nous nous interrogeons : **le gouvernement souffrirait-il en découvrant que le parlement, et singulièrement le Sénat, serait en réelle capacité de proposer des alternatives??**

La commission mixte paritaire ayant échoué, l'Assemblée nationale a donc rétabli l'essentiel de son texte et elle a sans surprise supprimé l'indexation à l'inflation des prestations sociales que nous avons réintroduite. Cette mesure souhaitée par le gouvernement et **l'Assemblée nationale cible une nouvelle fois les mêmes personnes : les retraités....**



LIRE LA SUITE

Vote de la ppl visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires

Lors de la séance de nuit du 11 décembre 2018, je soutiens ma collègue Françoise GATEL lors de la discussion de la cette proposition centriste déposée le 24 mai 2018, **qui a pour objet de conforter et de faciliter la création de communes nouvelles, en proposant plusieurs adaptations de la loi dans les domaines de la gouvernance, du fonctionnement pendant la période transitoire et de leur organisation avec l'intercommunalité tendant à coller aux diverses réalités des territoires.**

La proposition de loi initiale comprend 4 articles qui visent notamment à :

- adapter, pour un mandat, l'effectif de certains conseils municipaux afin de tenir compte de la spécificité territoriale de la commune nouvelle (art 1er) ;
- confirmer la possibilité de non remplacement des sièges de conseillers municipaux vacants en cours de mandat, sauf application des règles de droit commun en cas de perte du tiers des sièges (art 3) ;
- ouvrir la possibilité de créer une "commune-communauté" : commune nouvelle à l'échelle d'une intercommunalité répondant aux critères de la loi qui pourrait décider d'adhérer ou non à une autre intercommunalité dans un souci de simplification des organisations territoriales, sans rompre avec le principe de regroupement des communes (art 4)...



LIRE LA SUITE

AU SENAT EN COMMISSION SPECIALE

Le 10 octobre 2018 je suis nommée présidente de la commission spéciale PACTE



Sur proposition des groupes politiques, le Sénat a procédé à la désignation des 37 membres de la commission spéciale, chargée d'examiner le projet de loi relatif à la croissance et la transformation des entreprises, dit « Pacte ».

LIRE LA SUITE

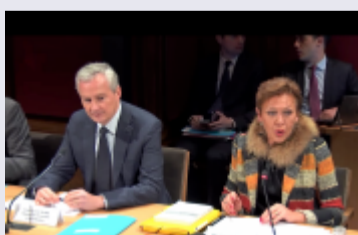
Réunion constitutive du bureau de la commission spéciale



Le 11 octobre 2018, au cours de sa réunion constitutive, il a été procédé à la répartition des articles du texte entre les 3 rapporteurs (Mme LAMURE, MM HUSSON et CANEVET)...

LIRE LA SUITE

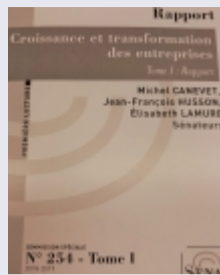
Audition de Bruno le Maire, Ministre de l'Economie et des Finances



Le 12 décembre 2018, après une rapide présentation du texte par le Ministre, un large débat est ouvert aux questions des membres de la commission spéciale...

LIRE LA SUITE

Après l'examen du texte en commission spéciale les 16 et 17 janvier, dépôt du rapport



Après avoir procédé à plus de **320 d'auditions, participations et contributions écrites** notre commission spéciale, rend ses conclusions sur le projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises, et vote le texte des rapporteurs Elisabeth LAMURE, Michel CANEVET et Jean-François HUSSON

« **Un constat partagé : un décalage entre les ambitions et les mesures proposées** » :

Les obstacles rencontrés par les entreprises françaises (petites et moyennes essentiellement) pour se développer et les handicaps qui les pénalisent par rapport à leurs concurrentes européennes et mondiales sont depuis longtemps dénoncés par de multiples rapports et à l'occasion de chaque débat parlementaire sur le sujet.

Notre commission spéciale a donc approuvé les principes et les objectifs défendus par le projet de loi, tout en regrettant que malgré une communication gouvernementale d'une ampleur inhabituelle, l'examen de son contenu fasse surtout apparaître **la diversité des sujets et des mesures proposées, mélange de dispositions anecdotiques et de réformes aux conséquences lourdes économiquement, financièrement et socialement.**

Dans ces conditions, il est particulièrement difficile de discerner une ligne directrice ou d'estimer sérieusement l'impact que pourrait avoir ce texte sur l'économie française et la croissance des entreprises.

[LIRE LA SUITE](#)

Le Sénat commence l'examen du texte en séance publique le 29 janvier



"Le Sénat se doit d'être attentif et il exercera encore une fois son rôle de **vigilance**"

"Nos débats furent parfois vifs en commission, dans le respect de chacun, animés par nos convictions diverses, mais **toujours dans un même souci d'apporter au texte une valeur ajoutée. Je suis sûre que la séance publique se déroulera dans le même esprit.**

Je souhaite insister sur le temps que nous avons consacré à l'écoute de tous ceux qui sont concernés directement ou indirectement par les dispositions du projet de loi. Je sais que certains membres de la commission ont regretté les conditions du débat parlementaire : **trop peu de temps, trop de sujets appelés qui auraient, souvent, demandés à être traités spécifiquement et non pas dans l'urgence.**" ...

[LIRE LA SUITE](#)

Le Sénat rejette par 246 voix contre 78 la privatisation d'ADP



Le 6 février au cours de l'examen du pjl PACTE : Contrairement à l'avis de notre commission, le Sénat rejette par 246 voix contre 78 la privatisation d'ADP mais renforce la régulation.

Je déplore cette décision et m'en explique dans un interview pour "l'Opinion"...

[LIRE LA SUITE](#)

Le texte amendé par le Sénat est voté le 12 février en séance publique



«Le recentrage sur les entreprises : une priorité de la commission spéciale du Sénat ».

Ce texte adopté suit très largement les orientations de la commission spéciale Comptant plus de 190 articles à l'issue des débats de l'Assemblée nationale, alors que le projet initial du Gouvernement était de 73 articles, le projet voté par le Sénat comporte 200 articles...

[LIRE LA SUITE](#)

Echec de la commission mixte paritaire



« Le 20 février nous nous sommes réunis en commission mixte paritaire (7 députés, 7 sénateurs) Même si notre commission n'a pas été conclusive l'échange constructif et respectueux entre les rapporteurs de l'assemblée nationale et les rapporteurs du Sénat, est à souligner »

« Au travers du dialogue, chacun a pu entendre les points de divergence les plus marqués -restant le refus des privatisations -, mais aussi se retrouver sur des points de convergence apportés par le Sénat.»

«La détermination des deux chambres semble être une avancée, qui a pour objectif avoué l'aboutissement d'un texte attendu par nos acteurs économiques et conçu avant tout pour une modernité et une simplification de l'Entreprise »

Le texte va être à nouveau examiné dès le 4 mars par la commission spéciale de l'assemblée nationale, puis reviendra au sénat le 27 mars en commission et en séance publique le 9 avril.

LIRE LA SUITE

MA PRÉSENCE SUR LE TERRITOIRE

FRETHUN 8ème édition des rencontres Jobs Transfrontaliers

Le 27 septembre 2018 événement unique sur la côte d'Opale, cette 8ème édition est une vitrine d'offres d'emplois et d'informations. **Plus de 40 entreprises se sont encore mobilisées cette année.** Ce salon, lieu d'échanges pour découvrir autre chose à la portée de tous : Informations sur la mobilité en EUR et à l'international, offres de stages, d'emplois et de contrats d'apprentissage.



LIRE LA SUITE

SAINT LAURENT BLANGY Salon Artois expo



Le 4 octobre 2018, je participe à la journée des maires et des Présidents du Pas de Calais

LIRE LA SUITE

BOULOGNE SUR MER Madame Muriel Pénicaud, Ministre du Travail en déplacement dans le Pas de Calais

Le 5 octobre 2018 j'accompagne la Ministre lors de son passage à l'association d'insertion par l'activité économique "les paniers de la mer » à BOULOGNE SUR MER.



LIRE LA SUITE

BEURAINVILLE réunion des Maires Ruraux du Pas de Calais



Le 18 octobre 2018, sous la Présidence de Monsieur Hubert Degreve, je participe au débat sur "la commune rurale, aujourd'hui plus que jamais".

LIRE LA SUITE

BETHUNE je participe à la première étape du Smart City Tour à Béthune

Le 9 Novembre 2018. Olivier Gacquerre, veut faire de sa ville un modèle d'économie collaborative et du vivre ensemble. Il veut réinventer les pratiques, que Béthune devienne un modèle, qu'elle provoque des changements dans les habitudes de la population en faveur de l'économie collaborative et du vivre ensemble...



LIRE LA SUITE

HARDINGHEN inauguration de l'exposition "Histoire de voir..La grande guerre"

Centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918. J'ai tenu à féliciter l'association du musée mémorial de la grande guerre pour la qualité de son travail, ainsi que Madame Telliez, Maire d'Hardinghen pour son initiative



LIRE LA SUITE

HOULLE j'organise une rencontre avec les élus locaux



Le 17 novembre 2018, à la veille du congrès des maires de France, c'est l'occasion d'aborder tous les sujets prégnants de la vie communale. Nous commentons largement l'actualité politique et ma première année de mandat sénatorial.
Je remercie les élus présents pour leur participation à cet échange, essentiel à l'exercice de mon mandat.

LIRE LA SUITE

Je me rends au congrès national des Maires de France à la Porte de Versailles



Le 20 novembre 2018, suite à l'invitation du Président André FLAGEOLET, je rencontre les élus du Pas de Calais qui ont effectué le déplacement au congrès national. Ce moment partagé fut l'occasion d'évoquer le travail de la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales et notamment le rapport d'information des 43 propositions susceptibles d'améliorer concrètement les conditions d'exercice des mandats. ([lien avec le rapport rendu le 11 octobre 2018](#)).

LIRE LA SUITE

Inauguration du nouveau Poste de Commandement Opérationnel de la société Eurotunnel



Le 8 janvier, je participe à l'inauguration du nouveau Poste de Commandement Opérationnel de la société Eurotunnel qui accueille une cellule de crise en cas de situation d'urgence. **Chaque poste est dédié à un service d'urgence et une ligne téléphonique cryptée, est en lien avec le ministère de l'Intérieur, en cas de crise majeur.**

LIRE LA SUITE

MOULLE cérémonie des voeux

Le 3 janvier, je rencontre Marc THOMAS, Maire et son conseil municipal.



LIRE LA SUITE

FIENNES cérémonie des voeux



Le 8 janvier 2019, Madame Clothilde ROBERVAL, Maire m'accueille avec son conseil municipal

LIRE LA SUITE

FRETHUN cérémonie des voeux



Le 11 janvier 2019, Guy HEDDEBAUX mon successeur à la mairie de Frethun m'accueille. C'est toujours avec un plaisir ému que je rencontre mes anciens collègues du conseil municipal, les employés municipaux et les forces vives de ma commune.

LIRE LA SUITE

CALAIS déplacement du Ministre de l'Intérieur

Le 25 janvier 2019, Jean-Christophe Castaner rend visite à la capitainerie du port de Calais puis échange avec les forces de sécurité engagées à Calais pour lutter contre l'immigration irrégulière.



À RETENIR

Le Sénat appelle à une véritable reconnaissance et prise en considération des élus locaux



Depuis des décennies, les élus locaux représentent au quotidien les citoyens dans les territoires, répondent à leurs attentes et mettent en œuvre des politiques à visées d'intérêt général. **Ils agissent chaque jour pour le bien commun, sans pour autant être reconnus à la hauteur qu'ils mériteraient par l'Etat et le Gouvernement.**

Depuis plusieurs mois, nous assistons à un développement large de "l'élus bashing".

Alors que les conditions d'exercice des mandats se complexifient chaque année, avec des ressources financières en baisse et des compétences toujours plus nombreuses à exercer, **la reconnaissance de la Nation**

envers ses élus devrait être renforcée.

Le Sénat a fait 43 recommandations au Gouvernement afin de faciliter l'exercice des mandats locaux au travers **d'un rapport**.

D'autre part, **je vous engage vivement à vous inscrire sur la plateforme de consultation des élus locaux du Sénat** "[participation.senat](https://participation.senat.fr)"

LIRE LA SUITE

JUNIOR SENAT : information des jeunes



"C'est quoi le Sénat ? à quoi ça sert ?" question récurrente...

Notre chambre haute est souvent méconnue des jeunes et des moins jeunes d'ailleurs.

Le [site JUNIOR sénat](https://junior.senat.fr) ouvre la porte sur notre institution.

Je vous suggère de le relayer largement dans vos écoles, auprès des associations et dans vos mairies.....

LIRE LA SUITE

CONTACTS

unioncentriste-senat.fr

AU SÉNAT
Monique BOURGOIN
Tél. : 01 42 34 41 35
c.fournier@senat.fr

EN CIRCONSCRIPTION
Paul HALLUIN
Tél. : 03 21 85 55 55
p.halluin@clb.senat.fr

www.catherinefournier.fr

